

TARN

ARRONDISSEMENT

CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 25 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 13 février

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - KESZNER Patricia - DURAND Julie - GIMENO Nicole - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - SUC Nicole - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Magali NEGRE à Delphine BERNARD
Claude FABRE à Christian SEGUIER
Anthony DURAND à Jérémy ALQUIER

Secrétaire de séance : Alain VIDAL

OBJET: CONSEIL REGIONAL : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE A LA DIFFUSION DE PROXIMITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité, un financement pour la programmation du spectacle suivant :

- **Spectacle : « Je me fais peur rien que de parler de moi »**
Date : samedi 21 mars 2026 à 20h30
Prix du spectacle : 2 000 €
Aide demandée : 40% soit : 800 €
Autofinancement : 1200 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande et à la réception de la subvention

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance : Alain VIDAL



Le Maire

Jérôme CROS



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 25 février 2026

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 26 février 2026